



## COMITÉ CONSULTATIF E.H.D.A.A.

---

Compte rendu de la réunion des membres du comité consultatif ÉHDAA qui a eu lieu le mardi 5 novembre 2019, 18 h 30, aux salles A et B du centre administratif de la Commission scolaire des Bois-Francis, situé au 40, boul. des Bois-Francis Nord, Victoriaville.

### Présences :

Boisvert, Stéphanie – parent  
Chapleau, Jean – personnel enseignant (substitut)  
Couture, Martin – parent  
Faucher, Caroline – personnel professionnel  
Houle, Sandra – direction adjointe SÉ  
Laliberté, Sonia – personnel enseignant  
Laurendeau, Luce – CIUSSS MCQ – CRDP InterVal  
Lupien, Sylvie – personnel de soutien  
Maheu, Charles – parent  
Noreau, Marilou – parent  
Rancourt, Soraya-Kim – direction adjointe  
St-Onge, Annie - parent

### Absences :

Dussault, Marie-Noëlle – parent  
Fournier, Karine – parent  
Mercier, Daniel – parent  
Saucier, Amélie – Centre de stimulation L'envol

#### 1.0 ACCUEIL, VÉRIFICATION DU QUORUM ET MOT DE LA DIRECTRICE ADJOINTE

Madame Sandra Houle souhaite la bienvenue à tous et invite les membres à se présenter.

#### 2.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Stéphanie Boisvert, appuyée par madame Marilou Noreau.

UNANIMEMENT RÉSOLU

ADOPTÉ

#### 3.0 NOMINATIONS :

##### 3.1 Présidente ou président

La nomination de madame Marilou Noreau est proposée par madame Sylvie Lupien et appuyée par madame Annie St-Onge. Madame Marilou Noreau accepte le mandat de la présidence pour l'année 2019-2020.

UNANIMEMENT RÉSOLU

ADOPTÉ

### 3.2 Secrétaire

La nomination de madame Caroline Faucher est proposée par madame Marilou Noreau et appuyée par madame Stéphanie Boisvert. Madame Caroline Faucher accepte le mandat du secrétariat pour l'année 2019-2020.

UNANIMEMENT RÉSOLU

ADOPTÉ

### 3.3 Représentante ou représentant et substitut au comité de parents

La Loi sur l'instruction publique prévoit qu'un parent qui siège sur le CCÉHDAA doit représenter le comité auprès du comité de parents. Ce parent doit assurer le suivi entre le CCÉHDAA et le comité de parents.

Madame Luce Laurendeau propose que monsieur Martin Couture soit le représentant et que madame Stéphanie Boisvert soit la représentante substitut. La proposition est appuyée par madame Sylvie Lupien.

UNANIMEMENT RÉSOLU

ADOPTÉ

### 4.0 COORDONNÉES DES MEMBRES

Madame Sandra Houle demande aux membres de vérifier si leurs coordonnées sont exactes. De plus, les membres doivent indiquer s'ils préfèrent recevoir la documentation par la poste ou par courriel.

Le comité de parents nommera une nouvelle personne, représentant parent, puisqu'une place s'est libérée à la dernière minute.

### 5.0 LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 23 AVRIL 2019

Une modification sera apportée : madame Sonia Laliberté était présente à la rencontre alors qu'elle est dans la liste des absences sur le compte rendu.

L'adoption du compte rendu, tel que modifié, est proposée par madame Stéphanie Boisvert et appuyée par madame Annie St-Onge.

UNANIMEMENT RÉSOLU

ADOPTÉ

### 6.0 SUIVI AU COMPTE RENDU DU 23 AVRIL 2019

#### Point 6 .1 : Nomination des organismes partenaires

Madame Luce Laurendeau, du centre de réadaptation InterVal, représentera le CIUSSS MCQ pour l'année 2019-2020.

Représentant l'Ami-Temps et l'Envol, une personne sera nommée pour les prochaines rencontres.

## 7.0 INFORMATION SUR LES ARTICLES DE LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE RELATIFS AU COMITÉ CONSULTATIF EHDAA :

### 7.1 Éligibilité au comité É.H.D.A.A

Pour siéger sur le CCÉHDAA, on doit être parent d'un élève handicapé, en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (ÉHDAA). Un enfant est considéré ÉHDAA lorsqu'il fait l'objet d'un plan d'intervention actif.

### 7.2 Désignation par le comité de parents

Les parents qui siègent sur le CCÉHDAA sont désignés par le comité de parents. Depuis quelques années, il y a plusieurs parents intéressés. Il revient au comité de parents de décider de la façon de désigner les parents qui siègeront sur le CCÉHDAA.

## 8.0 INFORMATION SUR LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ

Madame Houle présente le document expliquant les règles de fonctionnement du CCÉHDAA.

## 9.0 PRÉSENTATION DU NOUVEAU PROGRAMME CAPS (DÉFICIENCE INTELLECTUELLE) PAR MADAME JULIE BOULANGER, CONSEILLÈRE PÉDAGOGIQUE EN ADAPTATION SCOLAIRE

- ✓ CAPS = Compétences axées sur la participation sociale
- ✓ S'adresse aux élèves de 6 à 15 ans présentant une DI moyenne à sévère
- ✓ Cœur du programme : le développement des compétences (exploiter l'information, communiquer, agir de façon sécuritaire, agir avec méthode, interagir avec son milieu, etc.)
- ✓ Les matières (math, français, etc.) sont au service du développement des compétences en ayant comme objectif d'effectuer un transfert dans les domaines de vie.

## 10.0 MESURES FINANCIÈRES ALLOUÉES AUX ÉCOLES

Point reporté à la prochaine rencontre.

## 11.0 ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS ADAPTÉS EHDAA 2018-2019

Madame Sandra Houle présente un portrait des ressources mises en place en lien avec l'organisation des services éducatifs. Ce portrait ne tient pas compte des ajouts que les écoles ont faits avec leurs mesures financières. À la prochaine rencontre, madame Houle fera un résumé des services offerts dans les écoles et comment ces services s'articulent concrètement.

Plus tard dans l'année, la direction générale viendra présenter le bilan financier. Les membres du comité pourront alors donner leur avis sur la façon dont les sommes sont dépensées pour les services aux EHDAA.

## 12.0 COMPTE RENDU DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Marilou Noreau fait un compte rendu rapide de la 1<sup>re</sup> rencontre qui a eu lieu le 9 octobre 2019. Les points essentiels ont été : la nomination des parents qui siégeront au comité consultatif EHDAA, le dépôt du budget alloué aux conseils d'établissement et au comité de parents. Les procès-verbaux sont disponibles sur le site de la CSBF.

## 13.0 COMPTE RENDU DU REPRÉSENTANT AU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Madame Marilou Noreau fait un compte rendu rapide des rencontres du conseil des Commissaires qui ont eu lieu depuis le mois de mai dernier. Les points essentiels sont les suivants : l'affectation des directions, le plan de répartition des ressources, la politique sur les médicaments, l'alcool et les drogues, le dépôt du projet de loi 40 par le Ministre, les critères d'inscription, le plan triennal de la répartition des immeubles, la politique sur la sécurité de l'information, le budget 2019-2020, le rapport du protecteur de l'élève, dépôt pour projet des calendriers scolaires pour 2020-2021 ainsi que les priorités de développement.

## 14.0 SUJETS ET CALENDRIERS DES RENCONTRES 2019-2020

Les dates proposées pour cette année sont le 28 janvier 2020, le 10 mars 2020 et le 21 avril 2020. Les rencontres se tiendront à 18 h 30.

Quelques suggestions de sujets à aborder sont mentionnées : l'attachement, l'anxiété, le TDAH, suivi par rapport à la formation donnée aux transporteurs, le processus de déclaration de clientèle, les classes Passerelles, la transition des élèves de 2<sup>e</sup> secondaire (d'une classe Plus) vers le 3<sup>e</sup> secondaire (classement).

En ce qui concerne le lieu de la visite possible pour la dernière rencontre, cela reste à déterminer.

## 15.0 FRAIS DE VOYAGE ET DE GARDIENNAGE

Madame Sandra Houle remet les documents nécessaires afin que les membres puissent réclamer les frais de voyage ou de gardiennage reliés à leur représentation à ce comité.

## 16.0 AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle.

## 17.0 LEVÉE DE LA RÉUNION

La levée de la réunion est proposée à 20 h 45 par madame Caroline Faucher et appuyée par madame Marilou Noreau.

UNANIMEMENT RÉSOLU

ADOPTÉ

Caroline Faucher, secrétaire